

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les dépenses de l'Etat excèdent ses recettes. Cette situation peut être expliquée par la volonté de l'Etat de mener une politique budgétaire expansionniste en vue de stimuler la croissance économique et la création d'emplois. Pour combler le *gap* entre les recettes domestiques et les dépenses publiques les gouvernements qui se sont succédé n'ont eu d'autres choix que de recourir au financement grâce à des prêts (internes et externes) ainsi que des dons pour relancer l'activité économique. Cette politique a conduit à l'augmentation substantielle de la dette souveraine qui a conduit à l'annulation de la dette d'Haïti par les créanciers internationaux (annulations IPPTE, et poste séisme). A environ plus de sept ans de la dernière annulation, survenue en 2010, le stock de la dette publique d'Haïti a atteint le niveau de ce qu'il a été avant le processus d'annulation.

Toutefois, il faut reconnaître que pour réduire l'augmentation du déficit budgétaire qui a engendré l'extension de la dette publique au cours de ces sept dernières années, le Gouvernement a entrepris des réformes au niveau des finances publiques. Cette campagne de réformes devrait lui permettre de mobiliser davantage de ressources pour financer sa croissance économique. Parmi les mesures adoptées, on retrouve entre autre : la réduction de la subvention des produits pétroliers et l'application du décret portant sur la diminution du train de vie de l'Etat. Ces mesures devraient permettre à l'Etat de faire des économies et élargir le portefeuille des investissements publics.

1.- NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'ETAT

L'Etat, face aux difficultés rencontrées suite au passage de l'Ouragan Matthew qui a dévasté la péninsule du Sud, a négocié avec le Fond Monétaire International (FMI) un accord de prêt de l'ordre de 42 millions de dollars américains au taux d'intérêt de 0%. Il s'agit d'un prêt hautement concessionnel dont le produit est destiné à financer en majeure partie la reconstruction des zones affectées.

Sur le marché interne, le Ministère de l'économie et des finances a procédé à deux émissions de Bons du Trésor pour combler les gaps de trésorerie. Ces émissions ont été réalisées pour une valeur de 1,4 milliards de gourdes chacune.

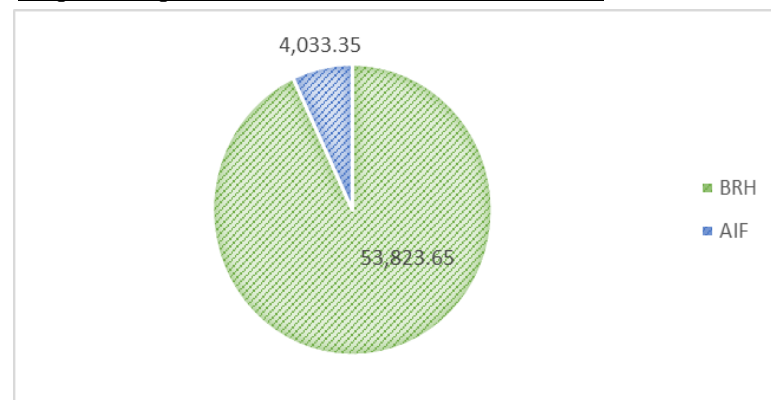
Ces opérations expliquent l'augmentation du stock de la dette publique au cours de cet exercice.

2.- STOCK DE LA DETTE PUBLIQUE

2.1 Dette interne

Au troisième trimestre 2016-2017, le stock de la dette publique interne a diminué de 437.10 millions de gourdes par rapport au trimestre précédent. À la fin du troisième trimestre de l'exercice 2016-2017, la dette publique interne s'est établie à 57,856.99 millions de gourdes, soit une baisse de 0.75% par rapport au trimestre précédent. La dette publique interne reste largement dominée par le poids de la créance envers la BRH qui représente environ 93.03% de la dette interne.

Graphe 1: Répartition de l'encours de la dette interne



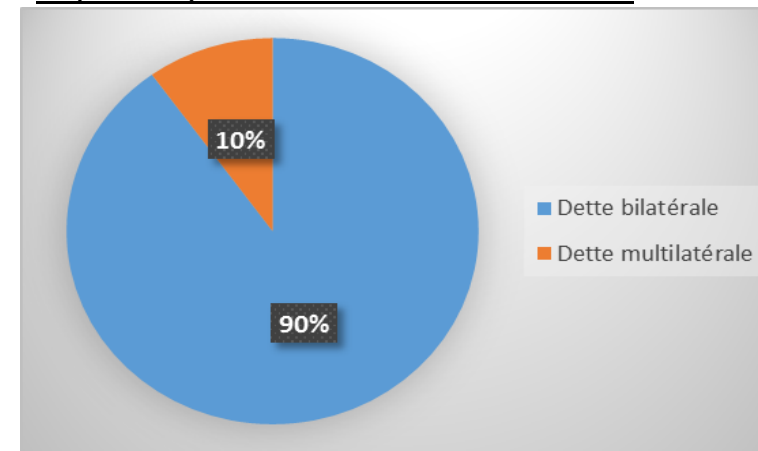
Source : MEF/DGTCP/DTD

2.2 Dette externe

Au troisième trimestre 2016-2017, la dette publique externe a augmenté de 49.06 millions de dollars par rapport au trimestre précédent.

Le stock de la dette externe se chiffre à 2,123.71 millions de dollars américains à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2016-2017. Il a pour ainsi dire augmenté de 2.36% en comparaison aux données du trimestre précédent. Cette augmentation peut s'expliquer par le fait que les décaissements pour ce troisième trimestre ont augmenté de plus de 41% par rapport au précédent trimestre. Les créanciers bilatéraux détiennent la plus grande partie de la dette externe représentant plus de 90%. Le Venezuela à lui seul en détient plus de 85%. Concernant les créances multilatérales, le FMI est en tête de liste avec plus de la moitié du volume des titres

Gratification 2: Répartition de l'encours de la dette externe



Source : MEF/DGTCP/DTD

Tableau 1. Stock de la dette publique au 30 juin 2017

Créanciers	GOURDES		DOLLARS	
Dette interne	57,856.99		927.92	
BRH	53,823.65		863.23	
<i>Syndication</i>	<i>1,290.94</i>		<i>20.70</i>	
<i>Dette au 30 Sept 15</i>	<i>52,532.71</i>		<i>842.52</i>	
AIF	4,033.35		64.69	
<i>BNC</i>	<i>9.07</i>		<i>0.15</i>	
<i>BONS DU TRESOR</i>	<i>1,400.00</i>		<i>22.45</i>	
<i>PSUGO</i>	<i>1,333.33</i>		<i>21.38</i>	
<i>SYNDICATION</i>	<i>1,290.94</i>		<i>20.70</i>	
Dette externe	133,039.60		2,123.80	
Dette bilatérale	119,868.75		1,922.46	
<i>Bandes</i>	<i>1,711.20</i>		<i>27.44</i>	
<i>PDVSA</i>	<i>111,775.27</i>		<i>1,792.66</i>	
<i>Chine-Taiwan</i>	<i>6,382.29</i>		<i>102.36</i>	
Dette multilatérale	13,170.85		201.34	
<i>FMI</i>	<i>6,791.36</i>		<i>103.30</i>	
<i>FIDA</i>	<i>3,721.02</i>		<i>55.40</i>	
<i>Opec</i>	<i>2,653.58</i>		<i>42.56</i>	
<i>Bid/Minoterie</i>	<i>4.89</i>		<i>0.08</i>	
Total	190,896.59		3,051.72	
<i>Taux de fin de période juin 2017</i>			<i>62.3516</i>	

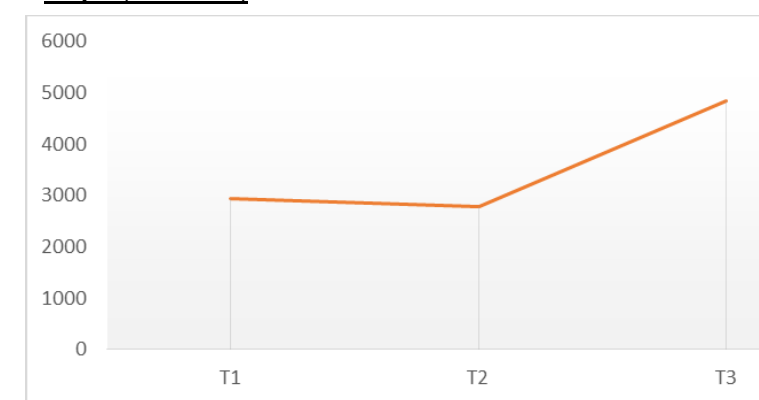
3.- SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE AU TROISIEME TRIMESTRE 2016-2017

À la fin de ce troisième trimestre, le service de la dette publique s'élève à 4,847.81 millions de gourdes contre 2,790.23 millions pour le trimestre précédent. Une augmentation de 74% environ a été obser-

vée par rapport au 2^{ème} trimestre de l'exercice en cours. Cette hausse s'explique principalement par le paiement d'un montant de 1,400.00 millions de gourdes de Bons du trésor. Les services de la dette publique interne et externe ont tous deux connu une augmentation, respectivement, de 96.98% et de 62.15%. Pour ce troisième trimestre, le service de la dette a été réparti de la façon suivante : 2,670.37 millions de gourdes pour le service de la dette interne et 2,177.45 millions pour la dette externe.

Le graphe III présente une vue comparative de la situation pour les trois premiers trimestres de l'exercice 2016-2017. Le creux observé au deuxième trimestre est dû à cause qu'il n'y avait pas eu de remboursement de bons du trésor.

Gratification 3: Evolution trimestrielle du Service de la dette publique (EX:16-17)



Source : MEF/DGTCP/DTD

4.- SERVICE GLOBALE DE LA DETTE PUBLIQUE AU 30 JUIN 2017

Le fardeau du service de la dette pour cette année fiscale semble être beaucoup plus lourd à supporter pour le Trésor Public par rapport à l'exercice fiscal antérieur. Le montant total du service payé au 30 juin 2017 s'est élevé à 10,585.23 millions de gourdes tandis qu'il a été arrêté au 30 septembre 2016 à 9,902.35 millions de gourdes.

Cette forte extension du service de la dette pour l'exercice 2016-2017 est le résultat, d'une part, de l'augmentation du service de la dette externe particulièrement celui du Venezuela (PDVSA & BANDES) et, d'autre part, de celle des Bons du Trésor pour un montant de 2.8 milliards de gourdes au 30 juin 2017 contre 1.4 milliards de gourdes sur l'exercice passé.

Source : MEF/DGTCP/DTD

Tableau 2: Service de la dette publique en millions de gourdes

Créanciers	Montant en gourdes			Montant en dollars		
	Amortissen	Intérêts	Total	Amortissen	Intérêts	Total
Dettes internes	5,861.92	234.34	6,096.26			
AIF	4,107.98	234.34	4,342.32	-	-	-
ENC	72.36	6.72	79.08			
BONS DU TRESOR	2,800.00	-	2,800.00			
PSUGO	375.00	69.38	444.38			
SYNDICATION	860.63	158.24	1,018.87			
ACI	1,753.94	-	1,753.94	-	-	-
Dettes externes	3,495.27	993.69	4,488.96	51.66	14.74	66.39
Dettes bilatérales	3,445.69	951.53	4,397.23	50.93	14.13	65.06
Bandes	140.32	57.14	197.46	2.12	0.87	2.99
PDVSA	3,157.19	749.29	3,906.48	46.60	11.06	57.66
Chine-Taiwan	148.18	145.10	293.28	2.22	2.20	4.42
Dettes multilatérales	49.58	42.16	91.74	0.72	0.61	1.33
FMI	-	-	-	-	-	-
FIDA	-	-	-	-	-	-
Opec	49.20	42.13	91.33	0.72	0.61	1.33
Bid/Minoterie	0.38	0.02	0.40	0.01	0.00	0.01
Total	9,357.20	1,228.03	10,585.23	51.66	14.74	66.39

source: DGTCP/DTD

5.- EVOLUTION DE LA PARTIE DETTE DES ACI (AUTRES CREANCES INTERNES)

Les décaissements effectués au titre de paiement des ACI s'élèvent à 0,728 millions ⁽¹⁾ de gourdes au troisième trimestre de l'exercice

6.- ETAT DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE SOUTENABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE AU 30 JUIN 2017

Au 30 juin 2017, les principaux indicateurs de viabilité de la dette publique sont à un niveau prudentiel en référence au seuil fixé par le Fonds Monétaire International (FMI). En effet, dans le contexte macroéconomique actuel et sur la base des projections effectuées par les directions concernées du MEF, La trajectoire de la dette publique sera maintenue à un niveau en deçà des seuils d'endettement conventionnels.

Tableau II: Seuil des indicateurs d'endettement

Ratios	Seuil au 30 juin 2017	Seuil à ne pas dépasser (FMI)
Solvabilité		
dette ext/ PIB	23.95%	
Dettes totale/ PIB	34.269%	49%
VAN DETTE EXT/PIB	15.58%	30%
VAN DETTE EXT/EXP	69.70%	100%
VAN DETTE EXT/ RECETTE	126.97%	200%
Liquidité		
Service dette ext/Recette Budgétaire	6.14%	25%
Service dette Ext/Export	3.37%	15%
Intérêt dette/ PIB	0.18%	

MEF/DGTCP/ DTD/SEGeR

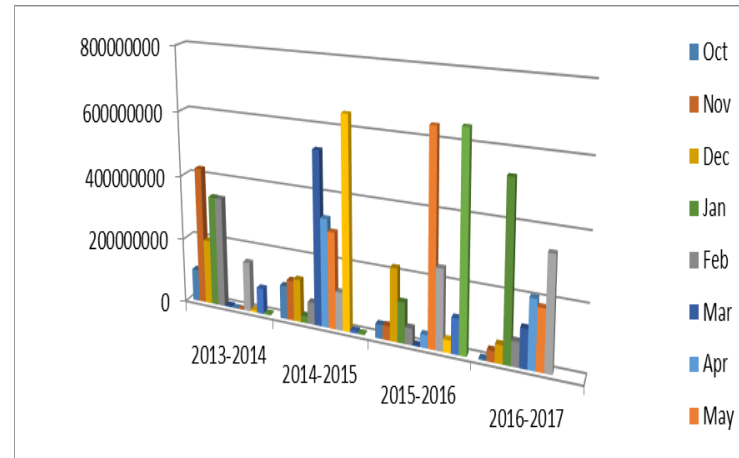
Notes:

1. Généralement les paiements effectués pour annulation de chèque, pour réémission de chèque, les arriérés divers, les primes, les bonis, les dédommagements et les arriérés sur les projets de construction. etc. sont comptabilisés comme des ACI. Toutefois, dans un souci de mettre l'accent sur la catégorie d'opérations spécifiques comptabilisées au niveau des ACI, nous avons considéré seulement : les arriérés divers, les primes, les bonis, les dédommagements et les arriérés sur les projets de construction. Les transactions qui ont été prise en charge dans notre calcul représentent environ 42% du volume total des ACI présenté dans le tableau 2.

2016-2017, soit 47,17% du total payé depuis le début de l'exercice. 48,12% des décaissements concernent des projets d'investissement tandis que 43,44% ont été utilisé pour payer les dettes liées au fonctionnement contractées par les différents secteurs.

Le graphe IV présente une comparaison de l'évolution des ACI au cours des 4 derniers exercices écoulés.

Graphe 4: Evolution comparative des décaissements effectués au titre de paiement des ACI



REPUBLIQUE D'HAITI

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

TRESOR PUBLIC

N° 003

Direction Générale du Trésor
et de la Comptabilité Publique
DGTCP

BULLETIN STATISTIQUE

DE LA DETTE PUBLIQUE

Juin 2017

BULLETIN N° 003
3^{EME} TRIMESTRE

EXERCICE 2016-2017

Note de l'édition

Frappée par de nombreuses crises sociopolitiques ainsi que par une catastrophe naturelle, l'économie haïtienne n'a pas pu atteindre les objectifs de croissance espérés au cours de l'exercice 2015-2016 et pour conséquence, entre autre, sur l'exercice en cours, les ressources domestiques peinent à financer les perspectives de croissance du Gouvernement. Face à ce dilemme, le Gouvernement pour financer la croissance sur le long terme opte pour une politique fiscale soutenable et sur le court terme pour une politique d'endettement plus ouverte, prudente et soutenable. Cette politique d'endettement passe par une maîtrise des indicateurs fondamentaux du niveau prudentiel d'endettement fixé par le FMI. A la fin du troisième trimestre, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) veut, encore une fois, utiliser ce canal pour rendre disponible les informations les plus pertinentes sur la situation de la dette publique et subséquemment sur la situation de trésorerie de l'Etat haïtien. Dans la foulée des stratégies envisageables, la publication de ces données semble être un important instrument de communication que le Ministre, Monsieur Jude Alix Patrick SALOMON, souhaite utiliser pour présenter une parfaite photographie de la situation de la dette souveraine du Pays.

Cette troisième édition est conçue et réalisée grâce à la diligence de :

- M. Pierre Eroid ETIENNE, Directeur Général
- M. Jean Donat ANDRE, Directeur Général Adjoint au Trésor et à la Comptabilité Publique ;
- M. Jean Bouco JEAN JACQUES, Directeur Général Adjoint à la Réforme ;
- Mme. Guerda M. PIERRE-TOUSSAINT, Directrice de la Trésorerie et de la Dette
- M. Lubin Géraldy SANTANA, chef du Service de la Stratégie d'Endettement et de la Gestion des Risques (SEGeR)
- M. Jean Joad Junior CLEMENT, Analyste économique au SEGeR
- M. John LAFOND, Analyste financier au SEGeR
- M. Jean Alix PIERRE, Technicien en Finances Publiques au SEPa